

# La feuille de chou du maire

26 janvier 2023

vol 1. No 5.

Bonjour à toutes et à tous. Voici quelques nouvelles

- La **patinoire** est commencée mais la température ne nous a pas aidé. Je remercie Jean-Guy Levasseur pour le généreux coup de main donné à la préposée pour le démarrage de la patinoire.
- La reprise du **dépanneur-poste d'essence** n'a pas fonctionné, les acheteurs se sont malheureusement désistés. On poursuit le travail dans ce dossier. Nous n'abandonnerons pas.
- Il semble que la **démission de Marquis Poulin** soit liée au sondage. Certains commentaires l'auraient froissé au point de démissionner, même si son nom n'apparaissait nulle part. Il aurait souhaité que j'enlève du sondage tous les commentaires négatifs concernant son service, sous prétexte que la municipalité devait le « protéger ». Moi, je ne marche pas de cette façon-là. Lorsque j'ai fait campagne, je vous ai dit que je serai transparent. Lorsque je vous ai demandé de participer au sondage, je vous ai dit que TOUS les commentaires seraient inclus dans le sondage. Et c'est le cas. Je n'aurais pas supporté qu'une personne me dise : « Moi, mon commentaire, je ne l'ai pas retrouvé dans le sondage ». Il n'y a eu aucune censure dans les résultats. On trouve dans le sondage ce qu'on vous a demandé, c'est-à-dire votre opinion, votre appréciation et vos suggestions. Je m'en suis déjà inspiré et je vais continuer de m'en inspirer parce que, en général, vous avez un excellent jugement et des propositions lumineuses.
- À la suite de la démission de M. Poulin, on a découvert, à notre grande surprise, qu'on peut **faire à distance toute la télémétrie de surveillance pour contrôler les analyses d'eau**. Plus de temps supplémentaire pour faire ce contrôle les fins de semaine. La firme embauchée le fait dorénavant à distance.
- Par ailleurs, même si Marquis Poulin a été offusqué par certains commentaires, il aurait été souhaitable, pour le bien-être des citoyens, qu'il donne un **préavis**, sachant qu'une tempête de neige était annoncée.
- Sa démission nous a permis de constater, une fois de plus, à quel point **notre DG est extraordinaire**. Deux jours après, soit le mercredi 11 janvier, notre directeur général, avec le support de Jean-Marc Goulet et de Alain Beaudoin, avait déjà trouvé une firme pour réaliser le contrôle des analyses de l'eau et effectuer les rapports aux différentes instances gouvernementales et trois jours après, il avait embauché une autre firme pour effectuer le déneigement dans les rangs et il avait procédé à l'embauche de M. Tardif pour donner un coup de main à Alain. Vendredi matin, il m'annonçait qu'il avait 3 candidats pour remplacer le contre-maître à la voirie. Ça, c'est de l'efficacité!
- La tempête a eu lieu et notre DG nous a tenu informé jour et nuit de l'avancement du déneigement, moi et tous les membres du conseil de jeudi à samedi.
- On vous avait annoncé la rencontre au cours de laquelle, nous voulions vous expliquer le Règlement sur les usages conditionnels (**location de chalets et de résidences privées**). La réunion s'est fort bien déroulée, menée de main de maître par Jean-Marc Goulet, mais ce qui a suivi est époustoufflant. Tellement de personnes ont pris le temps de dire par écrit ou verbalement ce qu'ils souhaitaient pour ce règlement que Jean-Marc est submergé. Il examinera toutes vos suggestions et nous en discuterons en atelier afin de proposer une nouvelle mouture du règlement. Puis, nous devons l'adopter car nos délais sont courts. Toutefois, rappelez-vous qu'un règlement peut toujours être modifié. Donc, le processus est enclenché et nous verrons le résultat au cours des prochains mois. Le but recherché sera de trouver une formule qui permettra de préserver ce que vous considérez comme étant la chose la plus importante pour vous ici : **VOTRE TRANQUILITÉ**.
- C'est ce que vous avez exprimé dans le sondage et on en tient compte, soyez-en assurés.

**La désinformation** J'ai constaté au cours des dernières semaines que la désinformation allait bon train à Beaulac-Garthby notamment sur Facebook où se diffuse les plus folles rumeurs. Voici des exemples :

- Certains prétendent que **l'eau potable** n'est pas notre priorité. Permettez-moi de vous rappeler que je suis en poste depuis 5 mois et que le problème de l'eau existe depuis des années. On peut donc questionner les actions des administrations précédentes puisque le problème existe encore.
- De mon côté, sachez que ce dossier est au premier rang de mes priorités. Je trouve inconcevable que cette situation persiste depuis si longtemps. Depuis que je suis maire, c'est le dossier auquel j'ai accordé le plus de temps et de réunions. J'ai eu une rencontre avec le MAMH et les ingénieurs hier le 25 janvier. J'attends le rapport et je vous donnerais des nouvelles le plus tôt possible sur le site de la municipalité. Mais, comme je le disais lors de la séance du 16 janvier, on doit attendre que le MAMH nous accompagne financièrement pour appliquer l'une ou l'autre des solutions. On ne peut pas aller de l'avant sans leur accord préalable parce qu'on va devoir payer des millions de dollars tout seuls (là, c'est vrai que les comptes de taxes vont exploser, surtout pour les résidents concernés dans le secteur). Les subventions que l'on peut obtenir actuellement du MAMH ne s'appliquent qu'à la recherche d'eau souterraine, ce qui explique le creusage de puits. Mais on sait maintenant que les puits creusés ne fournissent pas la qualité, ni la quantité d'eau requise pour la municipalité. Il faut regarder soit vers l'achat d'eau de Disraeli, soit vers le pompage du lac ou de la rivière Coulombe mais cela nécessitera une usine de filtration d'eau. Il faut donc de grosses subventions pour réaliser l'un de ces projets. Les ingénieurs devraient nous suggérer la meilleure solution et le MAMH nous dira si c'est financièrement réalisable et dans quelle mesure ils pourront nous accompagner financièrement.
- Pour les personnes qui ont encore de **l'eau brune**, j'ai appris que celui qui devait faire le rinçage du réseau de l'aqueduc pour le nettoyer ne l'a pas fait au cours de la dernière année, même si cela faisait partie de son travail. Ayant compris que l'entretien n'a pas été fait et que c'est notamment pour cette raison que l'eau est brune, on essaie de faire tout ce qu'on peut pour rattraper le coup en ajustant le chlore. Malheureusement, on ne peut pas faire de rinçage en plein hiver. Le réseau est vieux et en mauvais état. Heureusement, la réfection progressive des rues améliorera la situation progressivement.
- Si on continue avec la désinformation, il paraît que nous avons acheté un **camion de pompier FLAMBANT** neuf et un camion pour les travaux publics flambant neuf, rien que pour flasher.  
Il faut vraiment ne pas savoir de quoi on parle, pour dire, qu'avec un budget de 129,262\$, on peut acheter un camion de pompier NEUF. Ça coûte au minimum 600,000\$ avant les taxes un camion de pompier neuf. On a effectivement acquis un nouveau camion de pompier, obtenu par soumission publique et on l'a payé 129,262\$ avant les taxes.
- C'est vrai qu'il y a une prévision d'achat, pour remplacer le trop vieux camion pompe-citerne, dans le PTI (plan triennal d'immobilisation) parce que, pour réussir à faire construire ce type de camion, ça prend entre 2 et 3 ans. Alors, si on ne le planifie pas, c'est certain qu'on ne l'aura pas.  
Pour ce qui est du **camion de voirie**, ce n'est pas notre administration qui a fait cet achat, mais je sais qu'il s'agissait aussi d'un camion usagé.
- Alors, faites attention aux **fausses rumeurs et à la désinformation**. Lorsqu'une information vous semble exagérée ou douteuse, prenez le temps de vérifier auprès de nous, le directeur général ou le maire, si c'est exact ou non. Les fouteurs et fouteuses de troubles seront déculottés si on arrête de propager de la désinformation. Certaines personnes semblent vouloir se faire du capital politique pour les prochaines élections, elles n'ont qu'à le faire à partir de projets positifs qui aideront la municipalité et non en répandant des rumeurs qui discréditent totalement le conseil. Elles ne devraient pas oublier qu'en déconsidérant ainsi le conseil, dans le futur, **les citoyens n'auront plus aucune confiance en elles**.
- Et ce ne sera pas facile à rétablir, croyez-moi!

Portez-vous bien et à bientôt, sur le site municipal, pour des nouvelles au sujet de l'eau.

Gilles Drolet, maire